

*Commission régionale
Football F.S.G.T.*



Ligue Ile de France FSGT - 14/16 rue Scandicci 9350 PANTIN
tél Ligue : 01 49 42 23 24 - tél Foot (mardi apm) : 01 49 42 23 56
fax : 01 49 42 23 60 - mail : lif@fsgt.org
<http://www.liguefsgt.org>

Championnats

saison 2017 / 2018

SM A / SM B / SA A / DM A

Bulletin n° 08 du 21/11/17



Commission régionale du 21/11/17

Présents : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – JM BOUTTEAU – G. CADIO – A. CALERO

Courriers

Arbitre comité 92

Rapport suite à expulsion d'un joueur lors de la rencontre *AS COPA – USG LANDY* du 18/11.
Transmis aux litiges.

Bureau d'appel

PV des réunions des 09/11 et 20/11 (dossier n° 12 saison 16/17 et n° 3 saison 17/18).

ASCO RUEIL - DESBIEY

Réclamation et rapport sur la rencontre *ASCO RUEIL - FC NOISY LE SEC* du 18/11. Transmis aux litiges.

Comité 93 – HATTERER JP

PV de la commission interdépartementale du 26/10.

AS REGGINA CALCIO – PORPIGLIA M.

Rapport suite à la rencontre *AS REGGINA CALCIO – ESPOIR 18* du 18/11 concernant l'arrivée tardive des joueurs d'ESPOIR 18.

13h30 arrivée au stade pour un coup d'envoi prévu à 13h30. Début de la rencontre à 14h15, après vérifications d'usage.

La commission décide d'entériner le résultat de la rencontre malgré le dépassement du quart d'heure de tolérance, la rencontre étant allée à son terme.

Vos remarques concernant la qualité de l'arbitrage sont transmises au comité 75.

Journées des 18 & 19 novembre 2017

Manque 5 feuilles de match :

- * *VIRY EVENTIS – CFC BNF*
- * *ASC BNP PARIBAS – USMT RER B*
- * *PSV – FC SAMARITAINE*
- * *AS COPA – USG LANDY*
- * *AF BRAGADAS – US BRUNE SNDTP*

Fax :

- * *CS CHILI – AS GREVES COLOMBES*

Sans aucune nouvelle le mardi 28 novembre 2017, application de l'article 19 du règlement IDF (match perdu par pénalité) et voir bulletin LIF n° 01 page 2.

Programmation des matchs en retard

Grp	Rencontre	Date off.	A jouer le
SM A	ASC BNP PARIBAS – USMT CRETEIL ST MAUR	14/10/17	06/01/18
SM A	AS PLUS LOIN A – USMT IVRY	14/10/17	09/12/17
DM A	AS MALGACHE C – FC 5 QUINAS	01/10/17	17/12/17
DM A	FC 5 QUINAS – MAJESTIC UNITED	15/10/17	07/01/18

Autorisations

Nom du joueur	Club d'appartenance	Autorise au club	Licence	A compter
RADONA FELIX	AS MALGACHE	AS MF	76218	20/11/2017

Commission interdépartementale du 26/10/17

Présents :

Comité 75 : David CHEVAU – Pascal LAVILLE – Jean Jacques LOUSTAU – Henri NACIMENTO

Comité 78 : René PUGLISI

Comité 92 : Imed CHOK

Comité 93 : José CARREIRAS – Jean Paul HATTERER – Jean Pierre JOLY – Abdel KADIOUI – René RIZZO

Comité 94 : Alain GIBEAU – Jean Yves NOEL – Pascal RIGAUX

Commission Régionale : Antonio CALERO

Excusés : Patrick DESBIEY – Alain FOUCHE

1. Retours sur la reprise des compétitions

Globalement la reprise s'est plutôt bien passée, malgré quelques modifications de dernière minute (en plus en Samedi Après-Midi, en moins le Samedi Matin et le Lundi Soir). Des difficultés sont apparues pour les rencontres de semaine en raison de la décision de la Ville de Paris de supprimer des créneaux collectifs, cela entraîne quelques rencontres décalées.

La difficulté la plus importante se situe le Lundi Soir Niveau A où l'équipe de Foot Passion était inscrite dans les calendriers, mais ne participe finalement pas aux championnats. Cela a nécessité une remise à plat du calendrier pour un groupe de 8 équipes seulement avec la mise en place d'une phase finale en fin de saison. Cela a provoqué des réactions logiques de certains clubs devant la situation, d'autres plus agressives recevront une réponse directement. Le Comité de Paris se charge de préparer un courrier pour faire un point de situation dans le groupe A.

Un rappel est fait pour n'inclure dans les listes d'équipes engagées que celles qui ont réellement rempli les conditions et de ne pas rembourser les droits d'engagement en cas de désistement lorsque les calendriers sont diffusés.

Le Trophée des Champions verra sa dernière journée se dérouler le week-end des 4 et 5 novembre avec en particulier la rencontre pour la 1^{ère} place entre AS PLUS LOIN A et ASPTT AC VICTOR HUGO A. Une réponse circonstanciée sera apportée au courrier de l'un des participants sur la mise en place de l'épreuve. Le Comité de Seine Saint Denis est chargé de faire une proposition.

2. Montées et descentes pour la prochaine saison

A l'exception des groupes B et C du Lundi Soir pour lesquels il y aura 4 descentes de B vers C et 4 montées de C vers B, les échanges entre les différents niveaux seront de 3 comme pour cette saison.

3. Coupe Auguste Delaune

- a. Quotas : En raison d'une participation moindre en province le Collectif National de la Coupe Auguste Delaune attribue 45 places à l'IDF pour cette saison. La répartition par ½ journée se fait de la façon suivante :
 - i. Vendredi Soir : 8 qualifiés soit 16 pour le cadrage
 - ii. Samedi Matin : 10 qualifiés soit 20 pour le cadrage
 - iii. Samedi Après-Midi : 7 qualifiés soit 14 pour le cadrage
 - iv. Dimanche Matin : 7 qualifiés soit 14 pour le cadrage
 - v. Lundi Soir : 9 qualifiés soit 18 pour le cadrage
 - vi. Les 4 participants au Trophée des Champions sont qualifiés d'office pour les 1/32èmes
- b. La réunion de validation pour les équipes participant au tour de cadrage se déroulera le jeudi 23 novembre à 18h30 au Comité de Paris. L'ordre et le sens des rencontres de cadrage sera fixé lors de cette réunion.

4. Coupes régionales

- a. Organisation : En raison de la diminution du nombre d'équipes engagées dans nos épreuves, toutes les coupes régionales débiteront par le tour des 1/8èmes de finale. L'ensemble des commissions sont sollicitées pour effectuer des propositions d'organisation des finales des coupes régionales.
- b. Le calendrier est fixé comme suit :
 - i. 1/8 finales le samedi 20 janvier Matin et Après-Midi et les vendredi 26, dimanche 28 et lundi 29 janvier
 - ii. ¼ finales le week-end du 23 au 26 février
 - iii. ½ finales le week-end du 20 au 23 avril
 - iv. Les finales du 25 au 28 mai, toutefois elles peuvent être décalées pour être jointes à une finale de coupe départementale ou une autre épreuve selon les possibilités du comité d'organisation.
- c. Les participants sont déterminés comme suit :
 - i. Vendredi soir : 8 éliminés du cadrage et 8 issus du brassage
 - ii. Samedi matin : 10 éliminés du cadrage et 6 issus du brassage
 - iii. Samedi après-midi : 7 éliminés du cadrage, 7 issus du brassage et 2 engagés direct
 - iv. Dimanche matin : 7 éliminés du cadrage et 9 issus du brassage
 - v. Lundi soir : 9 éliminés du cadrage, 6 issus du brassage et 1 engagé direct.

5. Arbitrage

- a. L'arbitrage des niveaux B du week-end
 - i. Lors de la réunion de février 2017 de la Commission Interdépartementale des échanges avaient eu lieu sur le sujet de l'arbitrage à 2 et une décision d'arrêt à compter de cette saison avait été publiée. Il semble que cette publication ait été trop rapide, sans vote formel.
 - ii. Entre les éléments économiques, les avantages pratiques et la perception du

niveau d'arbitrage, le consensus est difficile à obtenir.

- i. Il est décidé de consulter directement les clubs concernés afin de recueillir leur souhait pour le maintien ou non de l'arbitrage à 2. De même les arbitres seront consultés sur leur adhésion à ce principe. La Commission régionale est chargée de faire une proposition de questionnaire à diffuser à toutes les équipes des niveaux B du week-end (gestion LIF – C75 et C93)

- b. Les modalités de désignation lors des premières journées de la saison
Tous les ans à la reprise de saison nous avons des difficultés à désigner des arbitres officiels en raison de formalités administratives non réalisées : licence non validée, millésime non réglé, etc. Ces manquements sont souvent à la charge de leurs clubs, malgré les informations ou relances effectuées. Une proposition pour intégrer ces formalités au dossier d'inscription a été faite.
Dans le même temps, une plus grande coordination est nécessaire entre commission afin de couvrir en priorité les clubs qui sont à jour.

- c. L'application de l'article 13 au sujet du contrôle des joueurs avant la rencontre
L'application de ces contrôles, rendue nécessaire pour lutter contre les actes de tricherie à l'identité des joueurs, ne se fait pas de façon fluide lors de toutes les rencontres. Une solution préconisée est de conseiller au dirigeant de l'équipe de récupérer auprès de chacun des joueurs une copie de sa pièce d'identité et de la joindre à la licence, de mettre ces documents dans l'ordre de la feuille de match pour accélérer le travail des arbitres. Des propositions pour améliorer le processus vont être étudiées.

- b. Supervision des arbitres
La supervision des arbitres va être mise en place au cours de la saison. Le superviseur devrait être d'un comité différent de celui de l'arbitre. Le document de suivi de la supervision doit être finalisé. Le financement du déplacement du superviseur sera assuré par le comité qui sollicite la supervision.
Des échanges ont lieu sur les modalités appliquées dans chaque commission pour les séances de formation continue pour les arbitres, on constate qu'il n'y a pas de processus commun, peut-être à améliorer !!

6. Questions diverses

- a. Envoi des bulletins entre les commissions : il est décidé que chaque commission adresse ses bulletins par mail aux autres commissions, à charge pour elles de les imprimer en fonction des besoins locaux.

- b. Demande d'un club de pouvoir inscrire sur la feuille de match de ses rencontres un entraîneur issu d'un autre club : après échanges un accord de principe est donné, validation à la majorité.

Prochaine réunion : le jeudi 14 décembre à Pantin.

Bureau d'appel régional du 09/11/17

Présents : Alain Fouché, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

Excusé : Alain Gibeau

DOSSIER N° 12 (saison 2016-2017)

Coupe Francil'Ouest - match du 28/05/17 AP MONTALEGRE / LEVALLOIS SC B

1ère instance :

Comité 92 – commission des litiges - dossier n°16 .

Décisions prises :

- suspension à 10 mois fermes pour deux joueurs de Levallois et un joueur de Montalegre
- suspension à 14 mois ferme pour l'entraîneur et pour le délégué de Montalegre

Appel :

Recevable du club Levallois SC, par mail concernant les deux suspensions de ses joueurs.

Remarque :

Compte tenu de la clôture de la saison officielle au 15 juin et de la durée longue des suspensions infligées, il a été décidé de reporter au début de saison 2017/2018 la convocation de ce dossier.

Auditions :

Ont été reçus et entendus ce jour :

M. Ladjji SY, joueur de Levallois suspendu

M. Silvano VAZ, joueur de Levallois suspendu

M. Samir ZERYOUH, délégué du club de Levallois

M. Tarek BIJAOU, entraîneur du club de Levallois

Rappel des faits :

Les arbitres officiels ont été contraints de suspendre momentanément la rencontre à la 87^{ème} minute suite à une provocation verbale du délégué de Montalegre envers un joueur de Levallois.

Le jeu a repris après quelques minutes de palabres mais dès le coup de sifflet final, une altercation assez violente entre les deux protagonistes a dégénéré en bagarre générale.

Les éléments qui ressortent du dossier :

Le rapport établi par les arbitres officiels décrit une situation complexe où il ne leur a pas été possible d'identifier la cause de la bagarre générale. Ils n'ont pu que repérer les personnes les plus actives dans les échanges de coups.

Le joueur Ladji SY, indique qu'il est allé vers le délégué de Montalegre pour demander des explications sur l'attitude de ce dernier envers lui pendant la rencontre et que c'est le délégué qui lui a asséné un coup de poing l'envoyant à terre. A partir de là il aurait été pris à partie par plusieurs personnes. Le joueur VAZ aurait alors essayé de lui venir en aide tout en reconnaissant que, face à la situation, ils n'avaient pas d'autre solution que de répondre aux coups reçus. L'arbitre signale que l'encadrement de Levallois a tout fait pour retenir les joueurs et séparer les personnes qui frappaient, au contraire de Montalegre dont les dirigeants ont été particulièrement impliqués dans l'échauffourée.

Décisions du Bureau d'Appel :

- Concernant le joueur Ladji SY, le Bureau d'Appel considère qu'il est en partie responsable des événements pour être allé, après le coup de sifflet final, demander des comptes alors que son équipe venait de remporter nettement la rencontre. Son attitude a pu être perçue alors comme une provocation.
- Concernant les blessures constatées (certificats médicaux fournis) sur des personnes de Montalegre, les faits décrits par les arbitres ne permettent pas d'en imputer formellement la responsabilité aux deux joueurs SY et VAZ. Par conséquent le Bureau d'Appel ne retient pas les motifs de suspension invoqués en première instance.
- Le Bureau d'Appel inflige au joueur Ladji SY une suspension ferme de 6 mois, pour provocation et échange de coups réciproques dans une bagarre générale à laquelle s'ajoute une suspension avec sursis de 4 mois valable jusqu'à la fin de la saison 2018/2019.
Requalification au 29/02/18.
- Le Bureau d'Appel inflige au joueur Silvano VAZ une suspension ferme de 6 mois, pour participation active et échange de coups réciproques dans une bagarre générale.
Requalification au 29/02/18.

Bureau d'appel régional du 20/11/17

Présents : Alain Fouché, Alain Gibeau, Jean-Claude Millet, Jean-Pierre Planque, René Rizzo

DOSSIER N° 3

Brassage de coupes vendredi soir - match du 20/10/17 **AJ LA NOUE A / ANTONY FC**

1ère instance :

Comité 75 – commission de discipline - dossier n°8 – PV dans bulletin n°8 du 07/11/17.

Décision prise :

Match à rejouer suite à une faute technique d'arbitrage

Appel :

Recevable du club ANTONY FC, par mail concernant la reprogrammation.

Remarque :

Compte tenu de l'urgence du calendrier du brassage de coupes, cet appel a été traité sans convocation car le Bureau d'Appel a estimé que les éléments du dossier étaient suffisants.

Rappel des faits :

L'arbitre officiel a stoppé la rencontre, suite à un coup de sifflet provenant du banc de touche de AJ LA NOUE et a donné un coup franc à l'équipe adverse sur lequel un but a été marqué.

Les éléments qui ressortent du dossier :

L'arbitre officiel avait une première fois, au cours de la rencontre, arrêté le jeu suite à un coup de sifflet en provenance du banc de touche de LA NOUE. Il avait repris le jeu par une balle à terre tout en indiquant au club fautif qu'il serait sanctionné en cas de récidive.

A la 88^{ème} minute, des faits analogues se sont reproduits et l'arbitre a, alors, décidé de sanctionner d'un coup franc indirect le club. Sur ce coup franc l'équipe de ANTONY FC a réussi à marquer ce qui leur a permis d'égaliser juste avant la fin du match.

Ces faits sont décrits par l'arbitre lui-même dans son rapport.

Décision du Bureau d'Appel :

Dans la mesure où l'arbitre lui-même précise les circonstances de sa décision, le Bureau d'Appel constate qu'il s'agit bien là d'une faute technique d'arbitrage (le jeu devait obligatoirement être repris par une balle à terre). Dans ces conditions le Bureau d'Appel décide à l'unanimité de confirmer la décision prise en première instance de faire rejouer le match.

Prochaine réunion

Mercredi 29 novembre 2017 à 19h00

Dossier n°1 : AS Estoril / Joie de Jouer, match de championnat DM du 01/10/17. Appel des deux clubs sur les suspensions respectives de leur joueur impliqué dans une bagarre.



Résultats et sanctions

Samedi matin - niveau A

SM GROUPE A - Journée n°5 - samedi 18 novembre 2017		Scores
AS PLUS LOIN A	UA SOCIETE GENERALE A	3 - 3
USMT CRETEIL SAINT MAUR	AS PLUS LOIN B	5 - 0
VIRY EVENTIS	CFC/BNF	FNP
ASC BNP PARIBAS	USMT RER B	FNP
US IVRY CENTRE VILLE	USMT IVRY	3 - 4

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS PLUS LOIN B	SM A	18/11/2017	Feuille de match non réglementaire (1 UA)	5

Avertissement (1 unité de pénalité)

18/11/2017	MEGUEULE MATHIEU	13606	AS PLUS LOIN A
18/11/2017	KEITA ABDOUL KADER	55562536	US IVRY CENTRE VILLE
18/11/2017	GALY GEOFFREY	55729415	USMT CRETEIL SAINT MAUR
18/11/2017	LEBOZEC NICOLAS	11375	USMT IVRY
18/11/2017	DUBO DAVID	321273	UA SOCIETE GENERALE A
18/11/2017	HERVE MANUEL	510204	UA SOCIETE GENERALE A

Expulsion : pour 2 avertissements dans le même match. Suspendu pour le prochain match effectif (3 unités de pénalité)

18/11/2017	SOUARE MAMADOU	55501412	US IVRY CENTRE VILLE
------------	----------------	----------	----------------------

Samedi matin - niveau B

SM GROUPE B - Journée n°5 - samedi 18 novembre 2017		Scores
PARIS PANTIN FC A	JOHNSON DIVERSEY FC	4 - 0
AS BARRACUDA A	PARIS PANTIN FC B	2 - 1
RAPID VAL DE MARNE	LEVALLOIS SC A	0 - 4
USMT FLANDRE	UA SOCIETE GENERALE B	0 - 5

Sortie temporaire

18/11/2017	SIGLY SYLVAIN	305084	AS BARRACUDA A
------------	---------------	--------	----------------

Avertissement (1 unité de pénalité)

18/11/2017	REBHI HICHAM	55699627	LEVALLOIS SC A
18/11/2017	VALVASON AURELIEN	55559944	UA SOCIETE GENERALE B

Samedi après-midi - niveau A

SA GROUPE A - Journée n°5 - samedi 18 novembre 2017		Scores
PSV	SAMARITAINE FC	FNP
ASCO RUEIL A	FC NOISY LE SEC	Litige
CS CHILI	AS GREVES COLOMBES	1 - 2
AS REGGINA CALCIO	ESPOIR 18	2 - 3
AS COPA	US GAZELEC LANDY 93	FNP

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS GREVES COLOMBES	SA A	18/11/2017	Non présentation de licence (2 UA)	4
ASCO RUEIL A	SA A	18/11/2017	Feuille de match non réglementaire (1 UA)	1
CS CHILI	SA A	18/11/2017	Non présentation de licence (2 UA)	2
ESPOIR 18	SA A	18/11/2017	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	6

Sortie temporaire

18/11/2017	TORRES MARIO	266607	CS CHILI
18/11/2017	DEMBA KONE	55537645	AS REGGINA CALCIO

Avertissement (1 unité de pénalité)

18/11/2017	BELFOUL FOUAD	55564251	FC NOISY LE SEC
18/11/2017	SALMI DJAMEL	441933	AS GREVES COLOMBES
18/11/2017	BERIBECHE RADHOUANE	55624706	AS GREVES COLOMBES
18/11/2017	TIONO RAYMOND	55571869	CS CHILI
18/11/2017	SEPULVEDA DAMIAN	444086	CS CHILI
18/11/2017	DEMBA KONE	55537645	AS REGGINA CALCIO
18/11/2017	DOUCOURE DIABY	435565	AS REGGINA CALCIO
18/11/2017	DIAKITÉ ALI	384038	ESPOIR 18

Dimanche matin - niveau A

DM GROUPE A - Journée n°5 - dimanche 19 novembre 2017		Scores
ASCFC MONTREUIL B	FC 5 QUINAS	0 - 3
AS MALGACHE C	JS IMAZIGHEN	2 - 1
AF PORTUGAIS PARIS	AS DARTY	0 - 0
MAJESTIC UNITED	APP CLICHY	8 - 1
AF BRAGADAS	US BRUNE SNDTP	FNP

Unité Administratives

Equipes	Grp	Date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
AS DARTY	DM A	19/11/2017	Feuille de match non réglementaire (1 UA)	1
JS IMAZIGHEN	DM A	19/11/2017	Non présentation de licence (2 UA)	5

Sortie temporaire

19/11/2017	MILOUDI SOFIANE	55586805	JS IMAZIGHEN
19/11/2017	OUMHELLA MUSTAPHA	55560367	AS DARTY

Avertissement (1 unité de pénalité)

19/11/2017	ALCAREZ MEHDI	55683753	AS MALGACHE C
19/11/2017	ALVES ALEXANDRE	12248	MAJESTIC UNITED
19/11/2017	MONTEIRO JOAO PAULO	55733225	APP CLICHY

Collectif litiges du 21/11/17

Présents : G. BOURGOIN – G. CADIO – A. CALERO

Dossier n° 02

ASCO RUEIL A - FC NOISY LE SEC du 18/11/17

Rappel des faits : réserves déposées par le dirigeant du club ASCO RUEIL A

Après la lecture de la feuille de match et étude de la réclamation du dirigeant du club ASCO RUEIL A, M. DESBIEY, relatif à la non présentation d'une pièce d'identité officielle du joueur n° 16 du club FC NOISY LE SEC, le collectif litiges est dans l'impossibilité de prendre une décision envers ce joueur car il n'y a pas de n° 16 inscrit sur la feuille de match par FC NOISY LE SEC.

Par ailleurs, il s'avère que les arbitres n'ont pas accepté de prendre la réclamation du dirigeant du club ASCO RUEIL A avant le début du match.

Dossier n° 03

AS COPA - US GAZELEC LANDY du 18/11/17

Rappel des faits : coup volontaire à adversaire

Après lecture du rapport de l'arbitre du comité 92, le collectif litiges est dans l'attente du rapport du joueur BOUGARNE Radouane, lic 55730336, du club USG LANDY, expliquant son comportement. Celui-ci est attendu pour le 04/12/17 au plus tard.

Par ailleurs, ce joueur est suspendu de toutes compétitions en attente de décision et comparution éventuelle.

Joueurs suspendus au 21/11/17

DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe
SM	AS PLUS LOIN A	HANDOURA OUALID	478170	Oui	Oui
SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui
SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui
SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui
SM	RC PANTIN	OURRAIS HAFID	55700210	Oui	Oui
SM	US IVRY CENTRE VILLE	SQUARE MAMADOU	55501412	Oui	Oui
SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui
SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	LE COUVIOUR CLEMENT	55558282	Oui	Oui
SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui
SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui

Challenge du Fair-Play 2017/2018

Classement au 21/11/17

Équipe	Points	Équipe	Points
AS BARRACUDA A	0	USMT FLANDRE	2
AS COPA	0	APP CLICHY	3
AS DARTY	0	ASCO RUEIL A	3
PARIS PANTIN FC A	0	FC 5 QUINAS	3
AF BRAGADAS	1	UA SOCIETE GENERALE A	3
ASCFC MONTREUIL B	1	USMT IVRY	3
ESPOIR 18	1	USMT RER B	3
JOHNSON DIVERSEY FC	1	AF PORTUGAIS PARIS	4
LEVALLOIS SC A	1	AS GREVES COLOMBES	4
PSV	1	AS MALGACHE C	4
US BRUNE SNDTP	1	CS CHILI	4
US GAZELEC LANDY 93	1	MAJESTIC UNITED	4
ASC BNP PARIBAS	2	AS PLUS LOIN A	5
CFC/BNF	2	AS REGGINA CALCIO	5
FC NOISY LE SEC	2	US IVRY CENTRE VILLE	5
JS IMAZIGHEN	2	RC PANTIN	6
PARIS PANTIN FC B	2	AS PLUS LOIN B	7
RAPID VAL DE MARNE	2	USMT CRETEIL ST MAUR	7
SAMARITAINE FC	2	VIRY EVENTIS	13
UA SOCIETE GENERALE B	2		

4 équipes encore à 0 à l'issue de 6 journées. Bravo !

JC MILLET

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
92	LS	PERSIANOMID	HADIZADEH BOROUJANI MASSOUD	419601	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2019	Suspendu 1 an ferme
92	LS	PERSIANOMID	HEDAYAT GHORTOULMESH ALI	55609092	Oui	Oui	09/05/2017	10/02/2018	Suspendu 6 mois ferme
94		LES ZINZINS DESTRUCTIBLES	FICHET QUENTIN	55703233	Oui	Oui	23/05/2017	23/11/2017	3 mois fermes + 3 mois avec sursis (15 juin / 15 septembre neutralisée)
94	ME	AS ARCADES	MOANDA NEHEMIE	55501688	Oui	Oui	23/05/2017	23/12/2017	4 mois fermes + 4 mois avec sursis (15 juin/15 septembre neutralisée)
95	ME	LA SELEçAO (EX WILDCATS)	MENDES PIRES STEPHANE	55614324	Oui	Oui	25/09/2017	25/01/2018	suspendu 4 mois ferme
95	ME	CERGY PONTOISE FC	FERLAIN JONATHAN	55685731	Oui	Oui	25/09/2017	25/11/2017	suspendu 2 mois ferme
95	ME	EI FOOT 7	DEAU JEREMY	55501428	Oui	Oui	25/09/2017	25/12/2017	suspendu 3 mois ferme
95	ME	LA SELEçAO (EX WILDCATS)	FORTES WILSON	55501924	Oui	Oui	25/09/2017	25/11/2017	suspendu 2 mois ferme
75	LS	APJ	BEKKAYE MOHAMED	55496559	Oui	Oui	25/09/2017	24/11/2017	Suspendu 2 mois ferme
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
75		GLOBAL PARIS FC	BERKANE ABDEL	12966	Oui	Oui	28/02/2015	27/02/2018	suspendu 3 ans fermes (coupe Maurize)
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
93	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
93	LS	MONAC OLYMP VINCENNES	THILL JEREMY	55509251	Oui	Oui	07/12/2015	06/12/2017	Suspendu 2 ans fermes
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes (tableau B 26)
93		BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois (article 44 - A - 19)
93		AES FIGUIG	HADDOU SAMIR	178369	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois ferme
93		FC SCUDETTOS	MARTY DOMINIQUE	55571490	Oui	Oui	30/01/2017	30/11/2017	Suspendu 7 mois (15juin/15sept neutralisés)
93		FC SCUDETTOS	PERES DAVID	25547	Oui	Oui	30/01/2017	30/01/2018	Suspendu 9 mois (période 15juin/15sept neutralisée)
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	29/01/2020	Suspendu 3 ans de toutes compétitions
78		AS TURQUIE DES MUREAUX DE L ASOM	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
94	DM	FC GEOFFROY	MAGALHES SILVA TIAGO	55705336	Oui	Oui	02/05/2017	03/03/2018	Suspendu 8 mois pour coup volontaire à adversaire (15 juin - 15 septembre neutralisé).
92	SM	MAZARS	JEZEQUEL CYRIL	503099	Oui	Oui	18/03/2017	17/03/2018	Suspendu un an ferme
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	LE COUVIOUR CLEMENT	55558282	Oui	Oui	18/03/2017	17/12/2017	Suspendu 6 mois fermes de toutes compétitions (15/06 au 15/09 neutralisés)
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16/05/2017	15/06/2018	Suspendu 10 mois fermes
92	SM	ASCO RUEIL B	BOULHO SEBASTIEN	51139	Oui	Oui	22/04/2017	21/12/2017	Suspendu 5 mois fermes (période 15 juin au 15 sept neutralisée)
92	SM	AS CHEMINOTS DE CONFLANS	GIOVANNINI CEDRIC	509147	Oui	Oui	04/11/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	AS PLUS LOIN B	BEN JEMIA ADAM	55566077	Oui	Oui	13/05/2017	12/02/2018	Suspendu 6 mois fermes (neutralisation 15/06 au 15/09)
LIF	SM	RC PANTIN	OURRAIS HAFID	55700210	Oui	Oui	20/05/2017	19/12/2017	Suspendu 4 mois fermes (15/06 au 15/09 neutralisation)
93	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31/05/2017	10/11/2018	Suspendu 1 an ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
94	VS	LEVALLOIS SC B	SY LADJI	55512331	Oui	Oui	29/05/2017		Suspendu 6 mois ferme + 4 mois de sursis (décision BAR)

Gestion	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coupe	A compter	Jusqu'au	Commentaires
94	VS	LEVALLOIS SC B	VAZ SILVIANO	55660040	Oui	Oui	29/05/2017		Suspendu 6 mois ferme (décision BAR)
94	VS	UNIONE CORSA	CHAUBON MAXIME	55540735	Oui	Oui	23/10/2017	22/12/2017	suspendu 2 mois ferme (décision B.A.R.)
94	VS	UNIONE CORSA	VENDASI ALEXANDRE	55617263	Oui	Oui	23/10/2017	22/12/2017	suspendu 2 mois ferme (décision B.A.R.)
75	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	07/05/2017	06/11/2018	Suspendu 12 mois fermes
LIF	SM	USMT CRETEIL SAINT MAUR	EL-HAMAKI TONY	55675738	Oui	Oui	27/05/2017	26/11/2017	Suspendu, 3 mois fermes (neutralisation du 15/06 au 15/09)
LIF	SM	USMT RER B	MEZOUARI ALIM	506093	Oui	Oui	27/05/2017	26/11/2017	Suspendu, 3 mois fermes (neutralisation du 15/06 au 15/09)
94		MAJESTICS UNITED	RICHT JEFFERSON	52686	Oui	Oui	28/05/2017	27/11/2017	Suspendu, 3 mois fermes (neutralisation du 15/06 au 15/09)
93	SA	BLANKOK UNITED	GIRARD THANH	55683668	Oui	Oui	20/05/2017	19/02/2018	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
93	SA	BLANKOK UNITED	OLIVIER JOSEPH	55683701	Oui	Oui	20/05/2017	19/02/2018	Suspendu pour 6 mois fermes (période du 15/06 au 15/09 neutralisée)
75	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA JOSÉ	55614846	Oui	Oui	07/06/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
92	SM	CM AUBERVILLIERS D	SADDEDINE OURAMDANE	55678644	Oui	Oui	21/06/2017	10/01/2018	Suspendu trois mois fermes
75	VS	AS LAUMIERE	BOLY ALSSANE	55623039	Oui	Oui	22/09/2017	21/02/2018	Suspendu 5 mois ferme
94	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	RAMOS KENNY	508128	Oui	Oui	22/09/2017	22/11/2017	Suspendu 2 mois
75	VS	AS ENTRAIDE	KIPRÉ FLORENT	55624507	Oui	Oui	20/10/2017	19/10/2019	suspendu 24 mois ferme
94	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	VIEIRA CARLOS	55677047	Oui	Oui	22/09/2017	09/01/2018	Suspendu 3 mois
92	SM	UMASSAC B	RAKOTOMAVO JEAN CLAUDE	657753	Oui	Oui	10/10/2017	11/12/2017	Suspendu deux mois ferme
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI ABDELKADER	398311	Oui	Oui	24/10/2017	23/01/2018	Suspendu 3 mois fermes
94	DM	JOIE DE JOUER	VIGNON ABEL PIERRE	55586824	Oui	Oui	18/10/2017	16/02/2018	Suspendu 4 mois
94	DM	AS ESTORIL	BRUNIAUX JOHANN	55543994	Oui	Oui	18/10/2017	16/02/2018	Suspendu 4 mois
94	VS	CICLON LATINO	GOMES AMANDIO	55629220	Oui	Oui	23/10/2017	22/12/2017	suspendu 2 mois ferme (décision B.A.R.)
75	VS	AS LAUMIERE	HARRICHE BELCKACEM	55608494	Oui	Oui	20/10/2017	19/01/2018	Suspendu trois mois ferme
93	SA	ES VITRY	FALL PAPA OMAR	55653341	Oui	Oui	14/10/2017	13/12/2017	Suspendu 2 mois fermes
75	VS	AJ LA NOUE A	KHENACHE YACINE	55559445	Oui	Oui	20/10/2017	19/02/2018	suspendu 4 mois ferme
94	SA	ASC ACCOLADE	LOUIS ANTONY KEVIN	271201	Oui	Oui	22/10/2017	22/12/2017	Suspendu 2 mois fermes
LIF	SM	AS PLUS LOIN A	HANDOURA OUALID	478170	Oui	Oui	28/10/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
94	SA	AIGLE NOIR	JEAN-PHILIPPE AXANDRE	55624344	Oui	Oui	04/11/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	04/11/2017		Suspendu, en attente de décision
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	06/11/2017		Suspendu, en attente de décision
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	MARTINS THIMOTE	55717730	Oui	Oui	12/11/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	US IVRY CENTRE VILLE	SQUARE MAMADOU	55501412	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	SM	CM AUBERVILLIERS D	LEBREIRO JOSE - ABILIO	55705389	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
92	SM	US IVRY THOREZ	SOUDANI OMAR	182200	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision
92	SM	DYNAMO RICARIOCA	SOLAL JEAN-MARC	10876	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision
93	SA	AS VAL IMMO	KELBABA PAUL OLIVIER	55734737	Oui	Oui	18/11/2017		Suspendu, en attente de décision